



LA FEDERATION COMMUNIQUE

1^{er} MAI

LE 1^{ER} MAI DANS LE VISEUR !

Le patronat ne désarme pas et s'attaque à la journée internationale de lutte du mouvement ouvrier pour les droits des travailleuses et travailleurs, pour la paix et la solidarité internationale.

Ce 10 avril, un projet de loi porté par Renaissance aux ordres du patronat, notamment de la panification industrielle, est débattu à l'Assemblée nationale. Cette mesure vise à autoriser le travail le 1^{er} Mai pour les salariés de certaines professions dont l'artisanat alimentaire, soit environ 700 000 salariés et apprentis. Cette journée n'est pas un simple jour férié. Elle commémore les luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, et sa remise en cause revient à s'attaquer à plus de 130 ans de luttes sociales. Derrière cette mesure se profile une attaque généralisée d'un acquis social majeur. Si le 1^{er} Mai est fragilisé, c'est l'ensemble des droits collectifs qui pourrait être rasé.

Cette journée des travailleurs, acquis historique, revêt par essence un caractère internationaliste. Les grèves et les morts de mai 1886 à Chicago, puis de 1891 à Fourmies dans le Nord, l'affirmation d'une volonté politique forte lors du congrès de la II^{ème} Internationale à Paris en 1889, ont lancé les premières mobilisations mondiales à partir de 1890. Si le 1^{er} Mai est par définition détaché de toute nation ou de tout peuple, le mouvement ouvrier français occupe une place fondamentale dans la genèse de cette histoire.

C'est la Cgt, inspirée par le grand projet de la grève générale et par l'exigence de paix entre les nations, qui réactive les mobilisations. Ce désir de « prendre la rue » culmine à l'occasion du 1^{er} Mai 1906 qui fut certainement la plus grande manifestation organisée par la jeune Cgt avec pour objectif la journée de huit heures, obtenue en 1919. Le 1^{er} Mai sera cette année-là d'une ampleur considérable. Dorénavant, le 1^{er} Mai rime également avec l'espoir d'un changement de société. Il est indispensable que la mobilisation du 1^{er} Mai 2026 soit de très haut niveau pour créer un véritable rapport de force et réaffirmer notre engagement contre les guerres impérialistes, pour la Paix et l'émancipation des peuples.

Alors sortons nos drapeaux, qu'ils claquent dans le vent et portons nos revendications « haut et fort » sans rien lâcher ! Comme le clamait la Cgtu il y a plus de 100 ans, le 1^{er} Mai « chômons et manifestons ».



Montreuil,
Le 10 avril 2026